

La formation en résumé

Certains types d'immobilisations ou de provisions, des abandons de créances ... obligent à la passation d'écritures comptables complexes ainsi qu'à un traitement fiscal spécifique.

Objectifs :

- Traiter et comptabiliser les écritures complexes et les retraiter fiscalement

Participants :

Toute personne des services comptables, administratifs et financiers

Prérequis :

- Maîtriser la comptabilité générale et pratiquer les opérations de fin d'exercice
- OU avoir suivi le stage "Comptabilité Niveau 3 : Etablir ses comptes de fin d'exercice"

Le programme

Evaluation des actifs et des passifs

Application des règles d'évaluation aux immobilisations incorporelles et corporelles

- Détermination de la valeur d'entrée des immobilisations dans le patrimoine
- Plan d'amortissement - valeur résiduelle - amortissement fiscal - amortissement dérogatoire
- Dépréciation des immobilisations
- La réévaluation des immobilisations
- Les immobilisations décomposées – composants de 1ère et 2ème catégorie, traitement comptable et fiscal
- Le cas particulier des immobilisations subventionnées
- Les cessions d'immobilisations

Les abandons de créances

- Les abandons de créances à titre commercial
- Les abandons de créances à titre financiers

Les actifs passifs en monnaies étrangères

- Les principes
- Les cas d'ajustement de la provision pour perte de change

Rattachement des charges et des produits au résultat de l'entreprise : situations particulières

Les provisions

- Les provisions comptables
- Les provisions réglementées

Analyse des événements postérieurs à la clôture

Les contrats à long terme

- Différentes méthodes de comptabilisation – à l'avancement – à l'achèvement
- Les contrats bénéficiaires – les contrats déficitaires

880 €

(non assujéti à la TVA sauf formation à Roanne)



2 jours (14 heures)



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Comptabilité Avancée
Cycle Responsable Administratif et Financier

 **-10%**

Formation en tandem avec :
Comptabilité niveau 3 : Etablir ses comptes de fin d'exercice

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 09/12, 14/12

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active : Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un formateur expert de son domaine sélectionné selon un processus qualité certifié. Les formateurs sont accompagnés par notre pôle pédagogique intégré « [Agir et Apprendre](#) ». Parcours du formateur disponible sur simple demande.

Suivi et évaluation de la formation :

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mise en pratiques, présentations... Qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.